

Huissiers de
Justice associés
9 rue Abeillard
BP 20
77481 PROVINS CEDEX

Tél. : 01 64 60 25 80

Fax : 01 64 60 25 89

contact@lexec.fr

MEDIATION
CONSTATS
RECOUVREMENT
AMITABLE & JUDICIAIRE



PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX-MILLE-VINGT-ET-UN ET LE NEUF DECEMBRE

La SELARL LEXEC, Philippe RUDEAUX, Grégory HAMON, Titulaire d'un Office d'Huissier de Justice près le Tribunal Judiciaire de MELUN demeurant 9 rue Abeillard 77481 PROVINS, agissant par l'un d'eux soussigné,

Références à rappeler

5210989 - CF CF/CH

Affaire :

RESIDENCE LES
JARDIN/MARKANDOU
Muhunthan

Vos refs :

05/668/0013 ac 3076031

À LA REQUETE DE

Syndicat des copropriétaires de la Résidence LES JARDINS D AUBERVILLIERS sis 75 avenue de la République, 93 à 97 rue des Cités 93300 AUBERVILLIERS représenté par son syndic le Cabinet LOISELET père fils et F DAIGREMONT inscrit au RCS de NANTERRE sous le numéro 542 061 015 ayant son siège social 67 route de la Reine 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et une agence 18 bis rue de l'Ourcq 75019 PARIS agissant poursuites et diligences de son représentant légal domicilié audit siège.

Pour qui domicile est élu au Cabinet de Maître Valérie GARCON, membre de la SCP W2G, avocat inscrit au Barreau de la Seine Saint Denis, demeurant 21, avenue du Général de Gaulle, 93114 ROSNY SOUS BOIS.

LEQUEL M'A EXPOSÉ

Qu'il entend procéder à la description des lieux faisant l'objet d'une procédure de saisie immobilière dont Monsieur né le 25 août 1963 à VADDUKKODAI (Sri Lanka) et Madame épouse née le 31 mars 1974 à PONDICHERY (INDÉ), sont propriétaires des biens et droits à AUBERVILLIERS (93300), 75, avenue de la République, cadastré section AY n°78 pour une contenance totale de 57 ares 83 centiares, consistant en un APPARTEMENT, UNE CAVE et DEUX PARKINGS :

- LOT DE COPROPRIETE N°13 : dans le bâtiment A, escalier 1, au 3^{ème} étage , un APPARTEMENT comprenant : entrée, séjour, quatre chambres, cuisine, salle de bains, WC, salle d'eau, WC, dégagement, placards, balcon, et les 865/100.000èmes des parties communes générales de l'immeuble.
- LOT DE COPROPRIETE N°155 : dans le bâtiment A, escalier 1, au 1^{er} sous-sol, UNE CAVE portant le n°29 et les 11/100.000èmes des parties communes générales de l'immeuble
- LOT DE COPROPRIETE N°336 : au 1^{er} sous-sol , un PARKING, portant le n°35 et les 77/100.000èmes des parties communes générales de l'immeuble

La porte de la cave donnée en location affiche le n°29A (*photographies n°20 à 22*).

Le logement est composé d'une entrée avec sur la droite une cuisine donnant sur un balcon commun avec le séjour.

Il y a dans la continuité de l'entrée un séjour avec ouverture sur balcon commun, puis passé le séjour première porte à droite se trouve être une première chambre, un couloir desservant au fond à gauche une salle d'eau, la porte en face dans le couloir, une seconde chambre, s'ensuit une salle de bains, une autre chambre et une dernière chambre.

Entrée :

(*photographies n°1 puis 19*)

La porte palière, une porte blindée avec une serrure à trois points de fermeture, cornières anti-pince avec un judas.

Dans l'entrée au sol, du carrelage.

Les murs sont revêtus de peinture ainsi qu'au plafond.

Dans l'entrée sur la droite, un disjoncteur, un tableau électrique, un combiné d'interphone, un point lumineux au plafond.

Cuisine :

(*photographie n°12 et 13*)

En entrant sur la droite la cuisine. Au sol, du carrelage.

Les murs revêtus de carrelage sur toute la hauteur, au plafond de la peinture. Crédence autour d'un évier moulé à deux bacs avec égouttoir et mitigeur, arrivée de gaz pour gazinière.

Fenêtre simple battant double vitrage en bois avec dormants latéraux identiques vitrés donnant sur un balcon commun avec le séjour.

Un radiateur relié au chauffage collectif.

Une porte coulissante encastrée donnant sur l'entrée. Entre le séjour et l'entrée, une double porte battante avec petits carreaux fumés en bois.

Le séjour :

(*photographies n°7 et 8 puis 11*)

Au sol, du carrelage.

Les murs sont revêtus de peinture, au plafond de la peinture.

Un point lumineux en entrant dans le séjour et deux appliques lumineuses de chaque côté du mur.

Un radiateur relié au réseau.

Une fenêtre à deux battants avec les dormants latéraux en double vitrage bois, une porte-fenêtre également simple battant donnant la cuisine à l'identique.

Les murs sont revêtus de peinture ainsi qu'au plafond. Autour de la baignoire du carrelage et également au-dessus du lavabo sur colonne, carrelage est différent.

Un lavabo sur colonne avec mitigeur, arrivée vidange de machine à laver prévue, une trappe technique où se trouvent les compteurs d'eau.

Il existe une baignoire métallique et mitigeur et une fenêtre en bois à simple battant en double vitrage, dépourvue de poignée.

Un radiateur est également présent.

Porte donnant sur le couloir avec décondamnation extérieure.

Chambre côté salle de bains :

Avec du parquet flottant au sol.

Les murs revêtus de peinture ainsi qu'au plafond.

Fenêtre à deux battants double vitrage bois avec un dormant latéral équipée de volets persiennes en PVC.

Il existe dans cette pièce un radiateur sous la fenêtre ainsi qu'une porte avec une serrure, une applique murale également.

Dernière chambre :

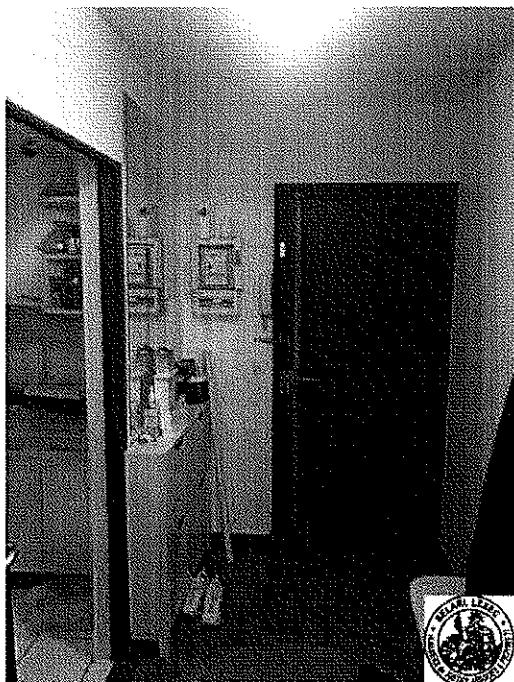
La dernière pièce se trouve être la chambre avec du parquet flottant façon bois.

Les murs revêtus de peinture ainsi qu'au plafond.

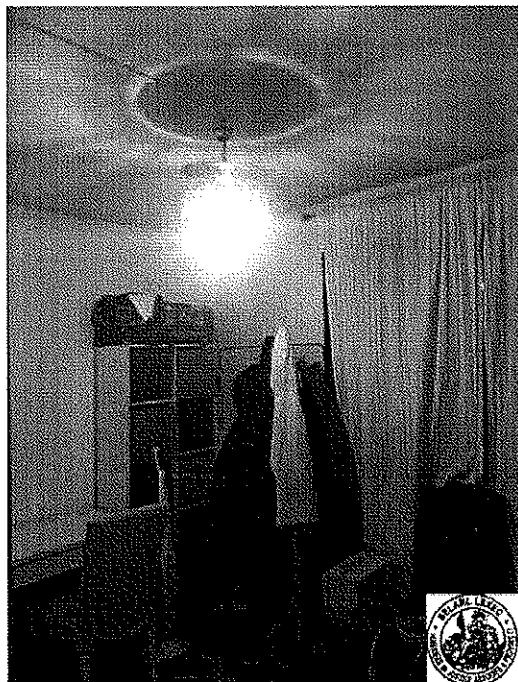
Un radiateur sous une fenêtre à double vitrage, deux battants avec dormant latéral, le tout protégé par un volet en PVC pliant.

Porte donnant sur le couloir munie d'une serrure.

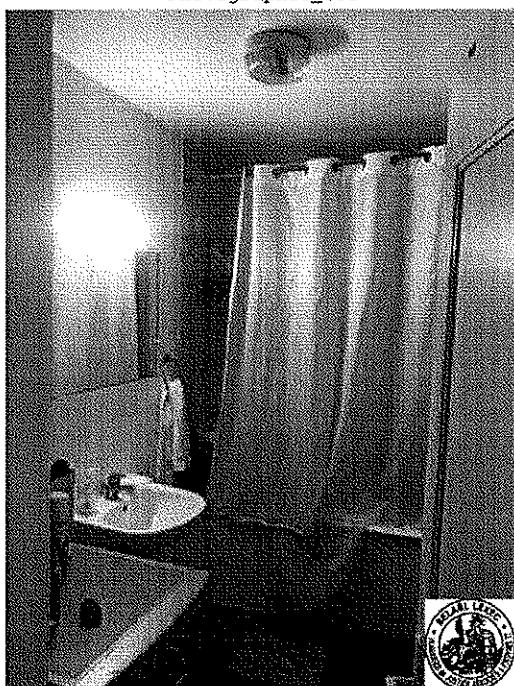
PROCES VERBAL DE DESCRIPTION 9 DECEMBRE 2021



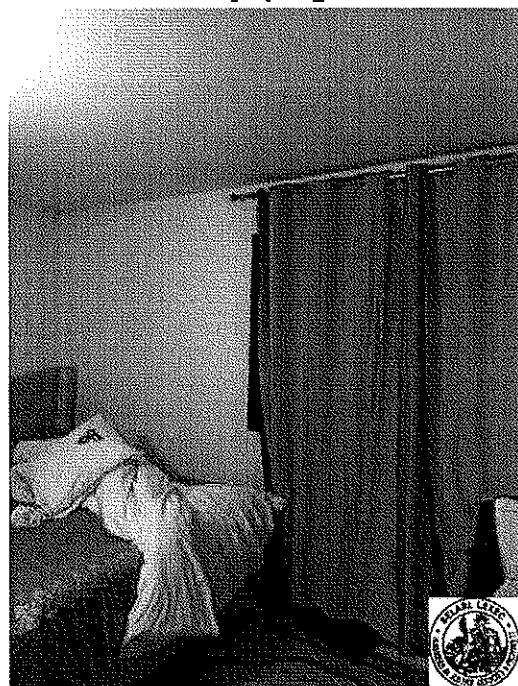
Photographie_001



Photographie_002



Photographie_003



Photographie_004

SELARL LEXEC

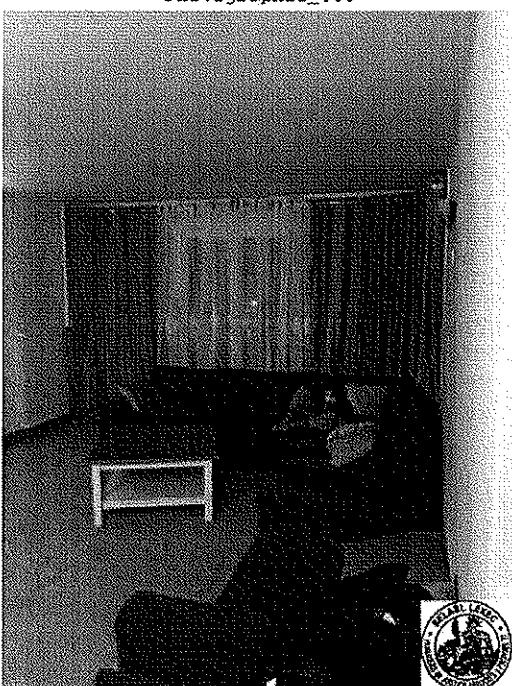
PROCES VERBAL DE DESCRIPTION 9 DECEMBRE 2021



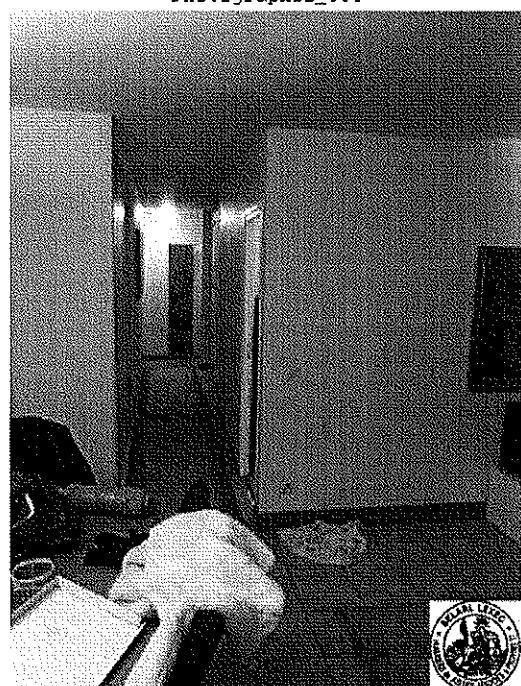
Photographie_005



Photographie_006



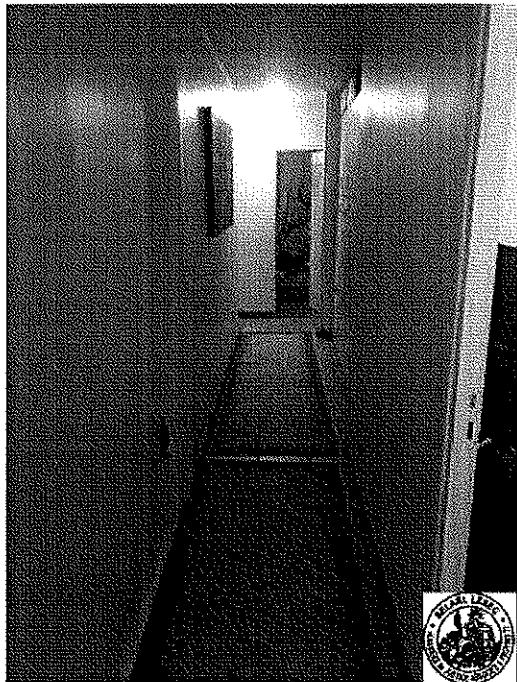
Photographie_007



Photographie_008

SELARI LEXEC

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION 9 DECEMBRE 2021



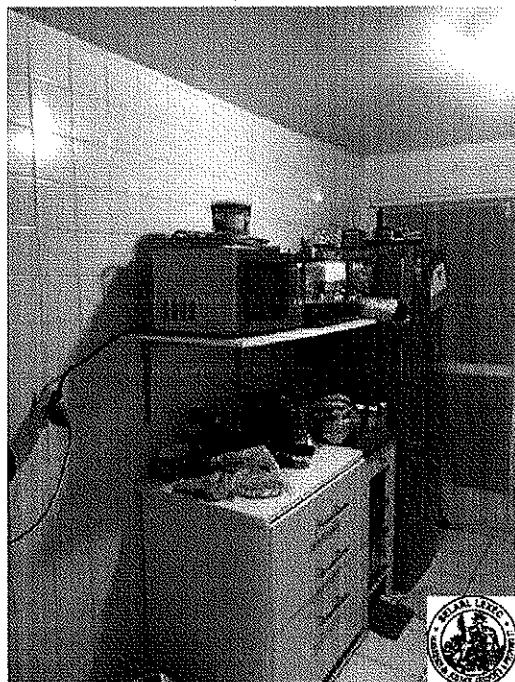
Photographie_009



Photographie_010



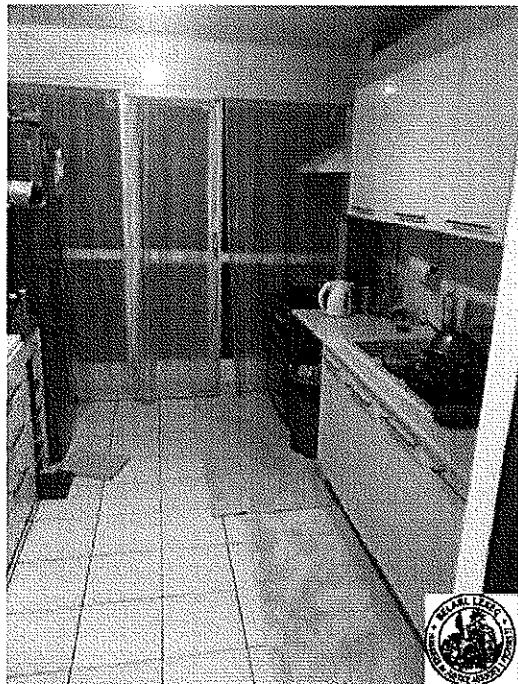
Photographie_011



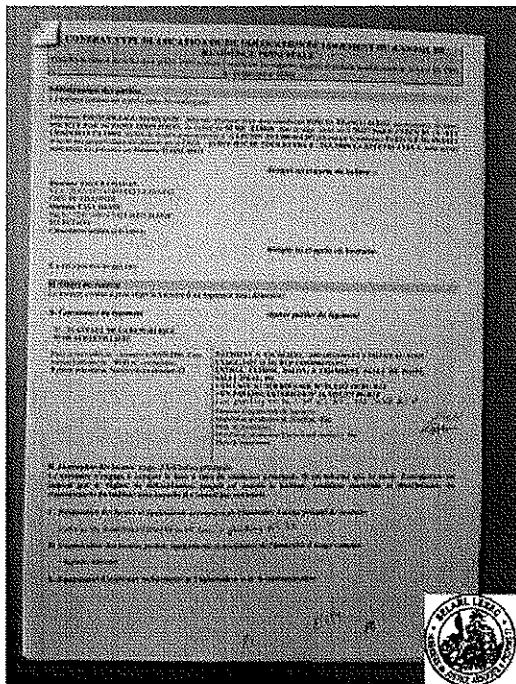
Photographie_012

SELARL LEXEC

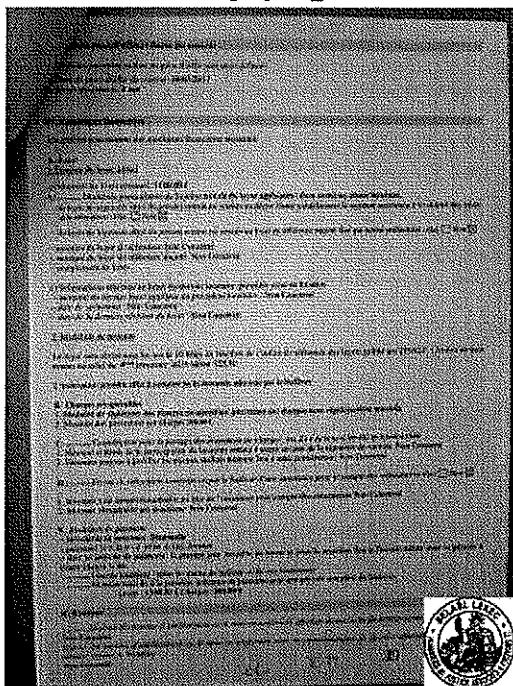
PROCES VERBAL DE DESCRIPTION 9 DECEMBRE 2021



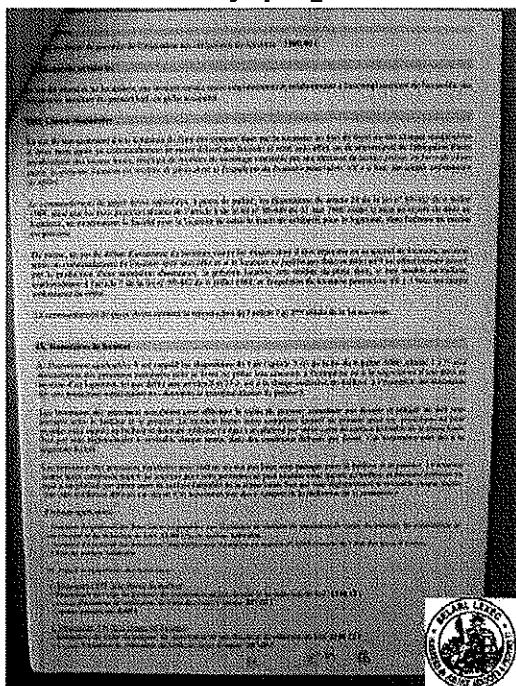
Photographie_013



Photographie_014



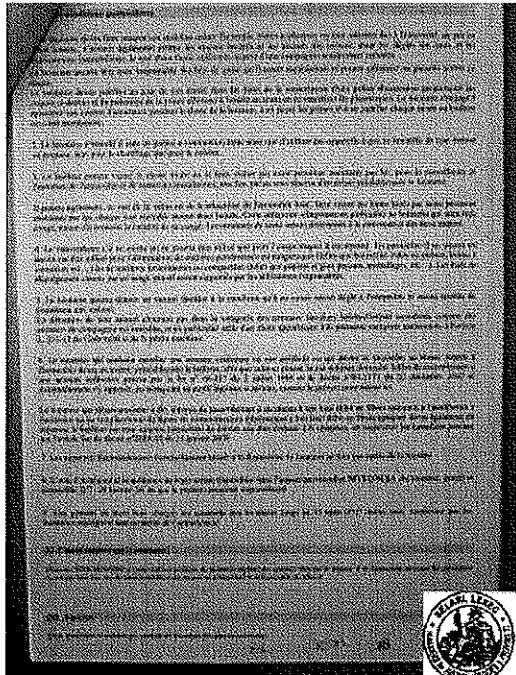
Photographie_015



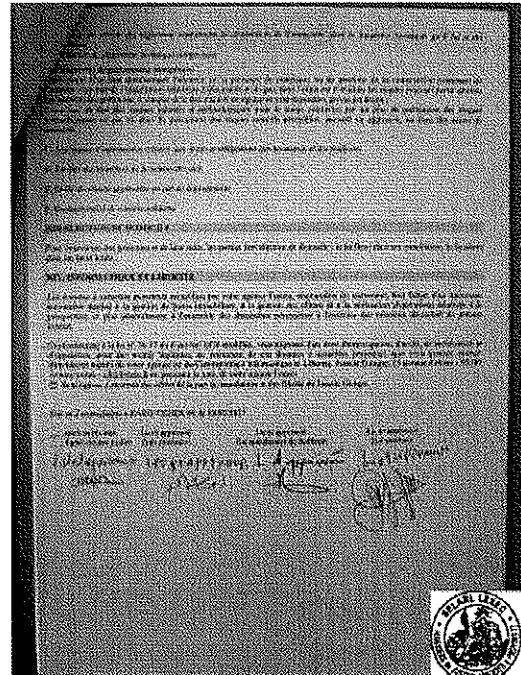
Photographie_016

SELARL LEXEC

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION 9 DECEMBRE 2021



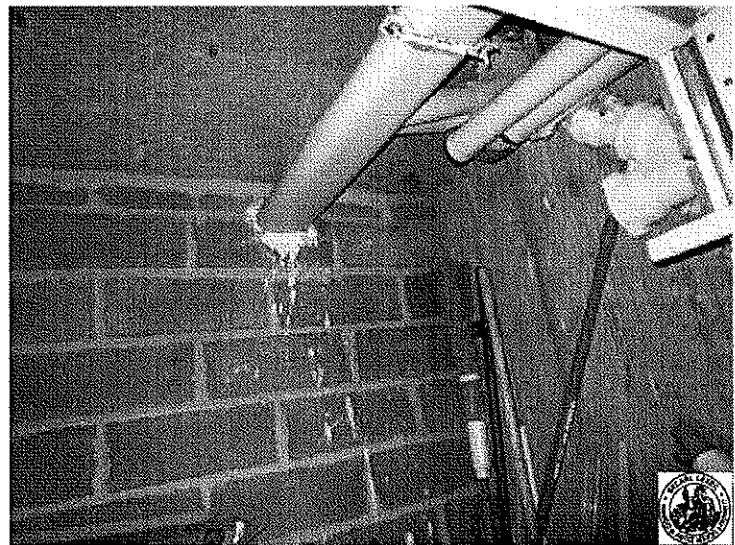
Photographie_017



Photographie_018



Photographie_019



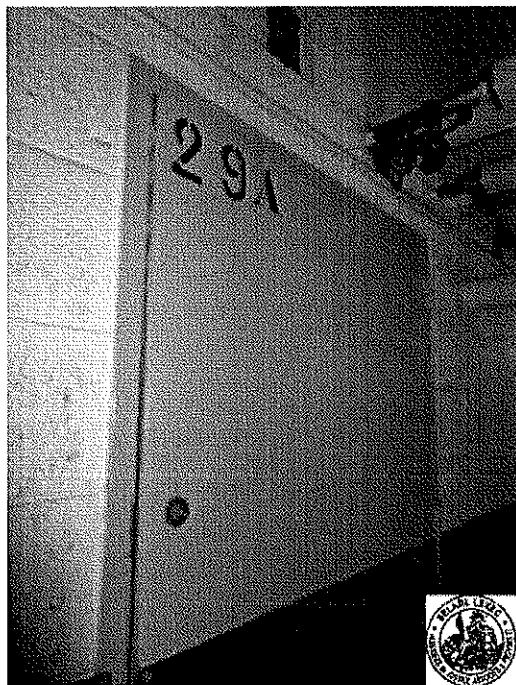
Photographie_020

SELARI LEXEC

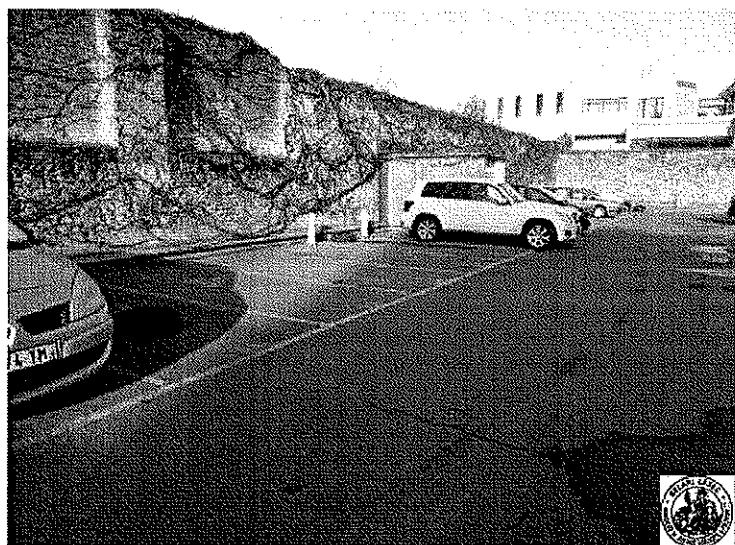
PROCES VERBAL DE DESCRIPTION 9 DECEMBRE 2021



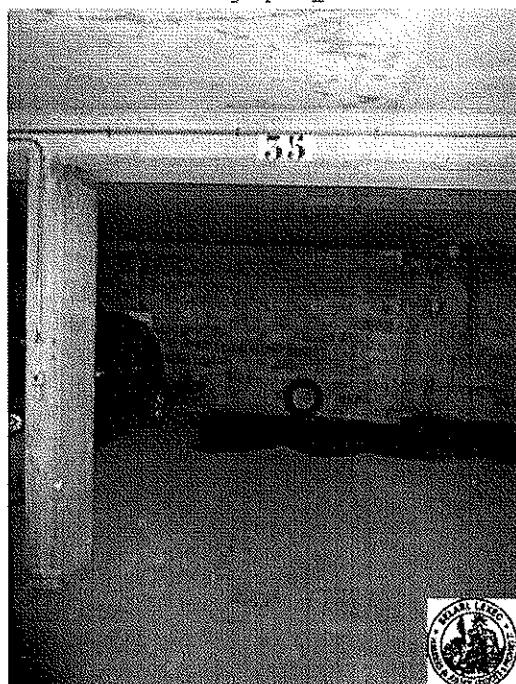
Photographie_021



Photographie_022



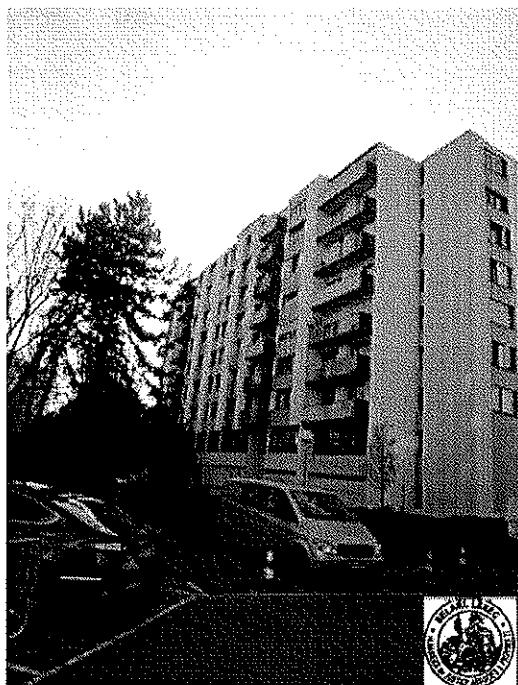
Photographie_023



Photographie_024

SELARL LEXEC

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION 9 DECEMBRE 2021



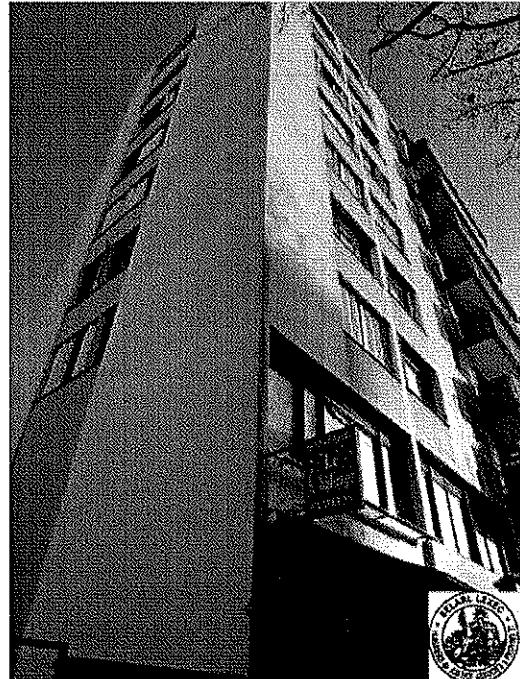
Photographie_025



Photographie_026



Photographie_027



Photographie_028

SELARL LEXEC

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION 9 DECEMBRE 2021



Photographie_029

SELARI LEXEC